

Regard sur... Chèvremont



Décembre 2009

Bulletin n°73

ETS BAUMGARTNER

ELECTRICITE GENERALE

ECLAIRAGE PUBLIC

2 Allées des Troènes
90160 PEROUSE

Tél. : 03 84 21 35 89

Fax. : 03 84 58 97 24



**BOULANGERIE
PATISSERIE
« AUX DELICES »**

Ouverture

Du mardi au vendredi
de 6 h à 13 h et
de 15 h 30 à 19 h

Samedi : de 6 h à 13 h

Dimanche : de 6 h à 12 h

30 Rue des Magnolias
90160 BESSONCOURT

Tél : 03-84-29-81-28



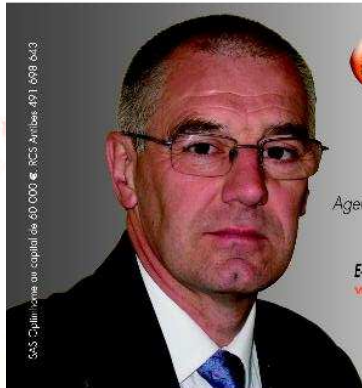
SARL DE STEFANO

**Vente et Pose de carrelage, faïence
Chape fluide autolissante
Sols souples**

6 Bis Quai Keller 90000 BELFORT

Tél : 03 84 28 57 10 - Fax : 03 84 28 46 54

Email : sarldestefano@wanadoo.fr



Patrick COURTEL

10 Rue des Grillons
90340 CHEVREMONT

Agent mandataire Territoire de Belfort

Port : 06 88 76 09 60

Tél. : 03 84 28 24 93

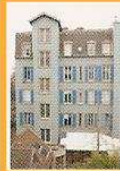
E-mail : patrick.courtel@optimhome.com

www.courtel.optimhome.com

Siège social Optimhome :
400 Avenue de Roumanille - BP 309
Sophia Antipolis - 06410 RIOT
Tél : 04 94 39 89 42

www.OPTIMHOME.com

Inmatriculé en tant qu'Agent Commercial au N° 51 | 445 637 RSC Belfort



Christian CAUSERET
Artisan Peintre

Peinture Intérieure - Extérieure
Ravalement Façade - Sablage



9, Rue d'Autrage 90140 AUTRECHENE
Tél. : 06 83 16 86 98 - 03 84 23 40 43



Opticiensdiscounteur

VOTRE SPÉCIALISTE DES LUNETTES À PRIX JUSTES

ZONE COMMERCIALE « LA PORTE DE BELFORT » 90160 BESSONCOURT

Ouverture

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Fermeture le samedi à 18h00

Tél. : 03 84 58 97 39

Fax : 03 84 46 10 19

L'ALLUMETTE BLEUE

TABAC - PRESSE - CADEAUX

2 Rue de Pérouse 90340 CHEVREMONT
Tél. : 03-84-21-62-13



BAR



LE LAGON BLEU

Auberge des Lilas

2 Rue de Bessoncourt
90340 CHEVREMONT
Tél. : 03 84 21 60 10

Elec 90

à votre service depuis 1967

Electricité
Chauffage toutes énergies
Ventilation
Climatisation
Sanitaire

Rue du Pâquis 90400 SEVENANS

Tél : 03 84 56 00 11 - Fax : 03 84 56 14 78 - elec90@wanadoo.fr



LES AMIS DE GEORGES

AUBERGE MUSICALE

Joëlle et Jean Luc NOUGARET
14 Rue du Texas
90340 CHEVREMONT
Tél : 03-84-27-50-55

**RESTAURATION CAMPAGNARDE ET
TRADITIONNELLE - FRITURE DE CARPES**

Ouverture : les mercredis, jeudis, vendredis, samedis
soir et le dimanche midi et soir

Toute l'équipe de l'Auberge vous présente leurs
Meilleurs Vœux pour l'année 2010

Jean-Luc Nougaret

MERCI
DE
VOTRE SOUTIEN



Le pays des enfants chauves

10 € le CD

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LE
LISERON AU PROFIT DES ENFANTS
ATTEINTS DU CANCER EN FRANCHE-COMTE



STEIM INDUSTRIES

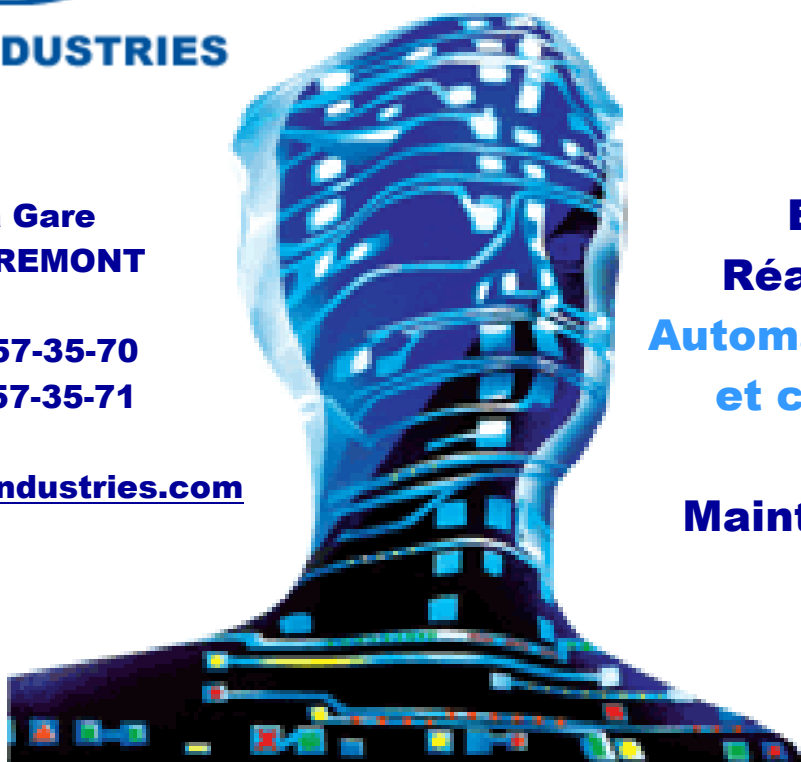
ELECTRICITE INDUSTRIELLE

**12 Rue de la Gare
90340 CHEVREMONT**

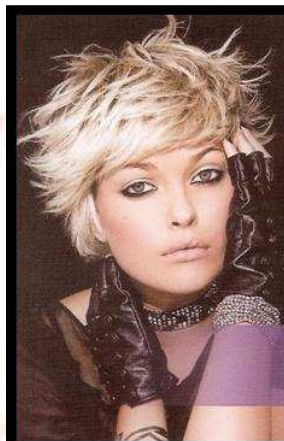
Tél : 03-84-57-35-70

Fax : 03-84-57-35-71

www.steim-industries.com



**Etude et
Réalisation
Automatismes
et courants
faibles
Maintenance**



Cassiopée

Coiffeur Visagiste

Tél : 03-84-90-28-61

Rue de Pérouse 90340 CHEVREMONT

Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Belford Sud

Agence à Chèvremont

1C, Carrefour du Galland – 90340 Chèvremont

Tél. : 0820 00 08 22*

Courriel : 07012@cmcee.creditmutuel .fr

* 0,12 € TTC/min

pages

Mot du Maire	7
Informations Mairie	8
Recensement militaire	8
Repas à domicile	8
Inscription sur les listes électorales	8
La Chougalante	9
Les déchets	10
Etat Civil	11
Conseils municipaux	12-14
Travaux	15
Site internet	16
La Crèche Municipale	17
Le Centre de Loisirs	18
Vacances de la Toussaint	19
Vacances de Février et de Pâques	19
Activités proposées toute l'année	19-20
Bibliothèque	21
Restauration Scolaire	21
L'Ecole publique	22
Renouveau à l'école	22
Retraite heureuse	23
Des auteurs à l'école	24-25
La fête du goût	26
La patinoire	27
En attendant le Père Noël	27
Marché nocturne	28
Chèvremont primé	29
CCAS : Repas des Anciens	30
Portrait	31
Commémorations	32-33
Environnement	34
Patrimoine	35-37
Histoire Régionale	38-39
Association Mon Village	40
Téléthon avec le club Tarot	40
Marché de la Saint Nicolas	41
Le coin des Informaticiens	42
Cœur et Racines	43
Autruche Tennis Club	44
Association sportive de Chèvremont	45-46
Elan Musical	47
Pleine Forme	48
Jeu et conseil nature	49
Vie économique	50
Mot de l'opposition	51
Vie pratique	52
Horaires de train	52
Horaires de bus	53
Le coin de la Rédaction	54





**Toute l'équipe municipale
et la commission
du bulletin vous souhaitent une bonne année**





MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de présenter à toutes les Chèvremontoises et Chèvremontois mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence. Je souhaite une excellente santé à tous et que joie et bonheur agrémentent cette nouvelle année.

L'année 2009 aura vu quelques changements à Chèvremont : aménagement du parking entre l'ancien Presbytère et la Chougalante, création d'une voirie complémentaire pour améliorer la circulation aux heures scolaires. Nous avons aussi refait totalement la cour d'école des petits qui ont maintenant un espace de jeux doublé ; il reste à planter trois arbres, tout un symbole de vie qui de plus permettra d'avoir de l'ombre en été...

Nous arrivons à la fin des travaux de transformation de l'ancien Presbytère en crèche et salles associatives : quelques menus travaux à l'intérieur et les locaux seront utilisables. Les abords sont à terminer : propreté pour accès à la crèche, escalier et rampe d'accès pour l'utilisation des salles associatives. Le marché est signé, nous attendons que l'entreprise vienne réaliser les travaux. Gageons que les enfants puissent encore mieux s'épanouir dans des locaux plus vastes et de bonne qualité. Ce sera aussi un nouveau cadre de travail pour nos employées qui vont apprécier d'avoir un peu plus d'espace puisque nous passons de 93 m² à 150 m².

En pleine actualité : les horaires d'ouverture de la Poste où nous assistons, sans concertation, à des réductions d'ouverture au public qui ne nous satisfont pas. En coopération avec le Maire de Bessoncourt nous avons adressé un courrier dans lequel nous demandons des horaires d'ouverture suivants : Chèvremont de 8 h 30 à 12 h 30 et Bessoncourt de 13 h 30 à 19 h du lundi au vendredi ; samedi de 9 h à 12 h dans les deux communes. Nous attendons une réponse...

En 2010 nous axerons nos priorités sur la création de trottoirs rue de Bessoncourt, avec aménagement de l'entrée du village. Nous terminerons les aménagements autour de la nouvelle crèche, du cimetière, et de la Chougalante.

Les fenêtres de la première partie de notre école montrent des signes de fatigue et sont à remplacer sur la façade sud en particulier, avec économie d'énergie à la clé.

Toujours en suspens : la façade ouest de l'Eglise de la Sainte Croix, pour laquelle nous demandons des devis de remise en état ; ces travaux seront financés en tout ou partie avec l'héritage de Mlle Trémolé.

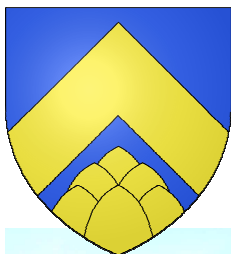
J'adresse mes remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré bénévolement pour le bien de la commune en participant à diverses activités.

Mes remerciements vont aussi au personnel communal pour ce qu'ils font chacun à leur place autour de la municipalité. Nous comptons sur vous tous pour prolonger ces actions l'an prochain.

J'adresse aussi mes félicitations aux jeunes enfants qui ont réalisé une très belle affiche primée sur les droits de l'enfant.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2010 et vous adresse mes sincères salutations.

Votre Maire,
Pierre LAB



INFORMATIONS



Mairie



MAIRIE 2 Rue de l'Eglise

Tél : 03-84-21-08-56

Fax : 03-84-21-24-26

www.chevremont.fr

Accueil du public

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
Jeudi de 13 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h

LE RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes gens, **filles ou garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois où il atteignent **16 ans** et au plus tard le mois suivant. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...). Si vous êtes né(e) en 1994, vous êtes concerné(e).

REPAS A DOMICILE



Les personnes intéressées par des repas à domicile ont la possibilité de se faire livrer.
Un impératif : passer commande auprès de la mairie au minimum 48 h à l'avance (pour le lundi commander le jeudi précédent).
Le prix du repas est de 4,63 €.
Les menus du mois sont disponibles en mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).
Pour pouvoir voter en 2010, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2009 .

LA CHOUGALANTE



Notre salle communale « La Chougalante » est située rue de l'Eglise.

Elle peut accueillir environ 150 personnes debout (buffets) et 100 personnes assises (repas dansants).

La vaisselle est fournie.

N'hésitez pas à en profiter !

La réservation a lieu contre le dépôt de la caution de réservation. Attention, celle-ci est encaissée en cas de dédit un mois avant la date de réservation prévue.

La remise des clés s'effectue contre un chèque de caution de garantie et la remise d'une attestation d'assurance.

Les clés devront être rendues à

l'heure convenue. Le paiement de la location a lieu suivant la convention.

Le chèque de caution de garantie est rendu après réception de la salle sans réserves.

**Pour tous renseignements
Contacter Mme Isabelle JEAN
au 03 84 28 70 31**

MODALITES D'UTILISATION

	DUREE	TARIFS CHEVREMONTOIS	TARIFS EXTERIEURS
WEEK-END (avec cuisine et vaisselle)	Du vendredi 18 h au dimanche 20 h (maxi)	220 €	362 €
Soirée, Réunion, Exposition, Vente	6 h	73 €	120 €
Enterrement	3 h	35 €	-
Associations de Chèvremont	Une manifestation publique gratuite par an		

Caution de réservation pour tous : 40 €
Caution de garantie pour tous : 450 €
Electricité, sur relevé pour tous : 0,15 €/ kWh



LA COLLECTE DES DECHETS

ORDURES MENAGERES

Jour de collecte : mercredi

La poubelle doit être sortie la veille au soir sur le domaine public.
Les dépôts en dehors des poubelles ne sont pas ramassés.



ENCOMBRANTS

Jour de collecte : le 2ème mardi de chaque mois

Avant de sortir vos encombrants, il est impératif de prendre rendez-vous au moins 2 jours avant la collecte au

03 84 90 11 71

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.



Comment présenter ses encombrants

La quantité globale présentée ne doit pas excéder 1m³ par enlèvement et par logement.

Les objets présentés doivent être triés par catégorie : gros électroménager, sommier et matelas, pneus, télévisions, ferraille, bois, autres.

Ces encombrants ne doivent pas présenter de danger (pointes apparentes, parties tranchantes) lors de la manipulation ou durant leur présence sur le domaine public et être placés de manière à ne constituer aucun danger pour les piétons et la circulation automobile.

Après ramassage, le balayage et le nettoyage des débris restent à la charge du déposant.

Précautions d'usage

L'enlèvement des gros objets s'effectue à l'aide d'un camion grue. Il faut donc veiller à l'accès aux encombrants en évitant la présence de véhicules entre eux et la chaussée. De plus, ne déposez pas vos objets collés contre un mur ou une clôture afin que la prise par la grue n'engendre pas de dégâts.



DECHETS VERTS

Vos déchets verts, sans les sacs, sont à déposer en priorité dans les bennes (mises à disposition par la CAB) situées à Vézelois (fort Ordener) ou à Pérouse (parking du cimetière).





ETAT CIVIL

NAISSANCES



- le 15 juin 2009 **Romane** de Jean-Noël BOEGLÉN et Sandra MONNIER,
45 A Rue de Pérouse
- le 19 juin 2009 **Loréna** de Jean-Rémi LAMMARI et Amélie NIESWAND,
3 Impasse des As
- le 02 juillet 2009 **Paul** de Igor MENDRET et Rachel MEYER,
7 ter Rue du Petit Bois
- le 03 juillet 2009 **Louane** de Stéphane PERRET et Amélie OGERON,
21 Rue des Floralies
- le 09 octobre 2009 **Eloïse** de Bénédicte CUSENZA,
2 ter Rue de l'Usine
- le 15 octobre 2009 **Justine** de Dominique ERBS et Véronique DURIEUX,
8 Impasse du Grivé
- le 28 novembre 2009 **Mattéo** de Nicolas DEMESY et Virginie BRET,
38 Rue de Pérouse

MARIAGES



Christophe LE GALL et Aurélie MAITRE

le 20 juin 2009

Brice BEAUJEUX et Muriel HUSSON

le 18 juillet 2009

Fabien JEANDENANT et Virginie ELLERBACH

le 05 septembre 2009

DECES

Julien EISEN (77 ans)

le 22 juin 2009

André VENDRELY (59 ans)

le 12 septembre 2009

Marie HAUTOIS née LORAIN (91 ans)

le 16 septembre 2009

Etienne CHARPIOT (74 ans)

le 26 septembre 2009

Paul FRISON (77 ans)

le 02 octobre 2009





CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2009

Tarifs du mini camp - Centre de loisirs juillet 2009

Un mini séjour à la Roche au Trésor de Pierrefontaine-les-Varans est organisé pour dix enfants. Les tarifs pour les familles sont de 92 € pour les non allocataires et de 82 € pour les allocataires. En plus de ces tarifs, les frais de transport s'élèvent à 19,74 € par enfant.

La commune prendra en charge les frais de transport pour les enfants de Chèvremont (pour les enfants extérieurs, le transport sera financé par les parents).

Tarifs des activités proposées par le Centre Culturel pour l'année 2009-2010

- Eveil gymnique (4 à 6 ans), Aérobie (6 à 12 ans), Judo (6 à 12 ans), Poterie (6 à 12 ans), Arts Plastiques (6 à 12 ans), Percussions (6 à 12 ans), Chorale (8 à 12 ans) : 38 € par trimestre.
- Tir à l'arc (10 à 12 ans), Théâtre (8 à 15 ans) : 38 € par an
- Jeux en réseau (8 à 12 ans) et Retouche photos (ados et adultes) : 22 € par an
- Bibliothèque, discothèque : 6 € par an

Réductions accordées non cumulables entre elles :

- si 3 activités à 38 € par trimestre, le coût total sera de 100 €
- une réfaction de 12 % pour le 2^{ème} enfant d'une même famille, inscrit à la même activité
- une réfaction de 18 % pour le 3^{ème} enfant d'une même famille, inscrit à la même activité

Location de la Chougalante et de la salle du rez de jardin

La clause permettant que les Chèvremontois soient prioritaires sur les extérieurs jusqu'à 3 mois avant la date retenue entraînant la défection de bon nombre de réservations de la part de personnes extérieures est supprimée. La salle sera donc réservée à la première personne qui en effectuera la demande.

Tarif de la location de la salle du rez de jardin réservée par des associations (réunions) est fixé à 20 €.

Instruction des déclarations préalables pour clôtures et permis de démolir (situées hors du périmètre d'un monument classé) par la DDEA en vertu de l'article R 421.12 du Code de l'Urbanisme.

Intérêts moratoires pour dépassement du délai global de paiement

La commune devant régler 111,53 € (intérêts moratoires) à l'entreprise EGBTP, elle se chargera de refacturer cette somme au maître d'œuvre à qui incombe le non respect des délais de paiement.

Un transfert des crédits de l'article 022 vers l'article 6711 sera effectué sur le BP 2009.

Collecte sélective du 1^{er} trimestre : 9 644 kg (verre), 13 673 kg (papier) et 432kg (papier).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 juillet : la société CLIMENT a remporté le marché de contournement place de l'Eglise pour un montant de 105 540,35 € HT.

Un marché nocturne sur le thème de la choucroute sera organisé le 12 septembre 2009, de 16 h à 22 h, place des Fêtes, au centre du village.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2009

Le SIAGEP informe la commune de modifications de ses statuts et de la réduction du nombre des conseillers du comité syndical.

Adoption à l'unanimité.

Révision des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Aéroparc Belfort Continental visant à :

- Intégrer la communauté de communes de la Savoureuse,
- Renforcer l'efficacité et la réactivité du syndicat en allégeant le nombre de membres du comité
- Ouvrir le syndicat au Conseil Général, partenaire de longue date.

Le conseil municipal vote l'abstention (1 contre, 3 pour, 10 abstentions).

Une convention avec l'association « Pleine Forme » sera réécrite dans un désir d'équité entre l'ensemble des associations du village en préservant ainsi la vie associative.

Adoption à l'unanimité.

Contrat de vente des repas pour la restauration scolaire, la crèche et le portage

Après une nouvelle consultation, la société Médirest reste la plus avantageuse en terme de coût.

Le conseil décide à l'unanimité le renouvellement du contrat.

Intérêts moratoires pour dépassement du délai global de paiement

La commune devant régler 99,01 € (intérêts moratoires) au profit de différentes entreprises travaillant sur la crèche, elle se chargera de refacturer cette somme au maître d'œuvre à qui incombe le non respect des délais de paiement.

Un transfert des crédits de l'article 022 vers l'article 6711 sera effectué sur le BP 2009.

Adoption à l'unanimité moins 1 voix.

L'entretien du paratonnerre sera assuré par la société Frotey d'Arc les Gray.

Adoption à l'unanimité.

Acceptation d'un legs

Un pouvoir est donné à l'unanimité à Mr le Maire afin de l'autoriser à accepter et à signer les actes notariés relatif au legs de Mlle Trémolé au profit de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2009

Acceptation d'un remboursement par l'assurance d'un montant de 4 729,05 € (montant du devis de réparations du sinistre sur le Centre Culturel).

Adoption à l'unanimité.

Destination des coupes de l'exercice 2010

Vente sur pied en futaies affouagères et partage du bois de chauffage non façonné aux affouagistes.

Tarif : 7,80 €

Adoption à l'unanimité

Groupement de marché de balayage avec la CAB

Le conseil décide l'adhésion sous réserve des tarifs.

Location de terrain communal

Le bail de location du terrain communal cadastré ZE 286 conclu avec le GAEC PANCHER arrive à échéance. Le conseil décide le renouvellement à l'unanimité.

Motion pour le maintien des horaires des bureaux de poste

Le Comité local du Territoire de Belfort contre la privatisation de la Poste demande de soutenir son action en faveur du maintien des horaires d'ouverture de certains bureaux de poste.

La motion est acceptée (10 pour, 1 contre, 1 abstention)

Motion contre le projet de réforme des Collectivités Territoriales

La motion est acceptée (5 pour, 4 contre et 3 abstentions).

Demande de subvention : la branche Compagnon Scout et Guides de France demande une participation financière pour leur projet d'aide humanitaire au Burkina Faso.

Il convient de fixer une conduite à tenir lors des différentes demandes de subventions.

Le conseil décide de ne pas donner de subvention (7 contre, 5 pour).

Convention pour l'Aide Technique à la Gestion Communale

Une aide technique est proposée pour les projets dont le montant est inférieur à 30 000 € au tarif de 372,15€ par an.

Adoption à l'unanimité.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables :

- en mairie
- sur le site internet www.chevremont.fr à la rubrique [Mairie > Publications > Compte-rendu du conseil municipal](#)



TRAVAUX

LES TRAVAUX EN IMAGES

LA CRÈCHE

Nous vous communiquerons plus d'informations dans les prochains bulletins mensuels Info & Actu.



CRÈCHE
1er plan : Salle de motricité
2ème plan : Salle d'activités



Hall d'entrée
Sas d'accueil
avec vue sur le
bureau de la
Directrice

MAISON DES ASSOCIATIONS

Trois salles pourront être mises à disposition des associations



Exemple de salle

Exemple de salle
avec coin nettoyage



Entrée de la maison des
associations avec vue sur
le parvis de l'Eglise

LE CONTOURNEMENT

Passage entre la cour de
l'école maternelle et le
Centre Sportif



Vue depuis l'école de musique
sur le Centre Culturel



Extension de la cour de
l'école maternelle

Alain LEBAIL